



Et le Forum des AMP dans tout ça?



Ce qui est acté

- L'AFB reprend les droits et devoirs des organismes intégrés.
 - → Missions maintenues.
 - → Postes permanents maintenus.
 - → Budget maintenu.
- Les préfigurateurs ont confirmé le maintien du soutien au réseau des gestionnaires tel qu'il existe actuellement.

Mission d'appui à la gestion d'aires protégées

Principe de maintien : OK

Comment?





Concrètement, le Forum des AMP, c'est quoi ?

- Un réseau d'échange technique auquel les gestionnaires d'AMP adhèrent de façon volontaire et non institutionnel.
- Une **rencontre nationale annuelle** et un appui aux tables-rondes de façades organisées par les antennes locales de l'AAMP.
- La production de documents techniques de référence sur des thématiques communes aux gestionnaires d'AMP (pêche de loisir, articulation des outils de protection en mer, etc.).
- La participation des gestionnaires à des projets nationaux ou à des groupes de travail thématiques (tableaux de bord des AMP, technologies en mer, sports et loisirs en mer, éconavigation, sciences humaines et sociales, changement climatique, etc.)
- L'élaboration d'une vision commune des gestionnaires autour de sujets sensibles ou d'actualité (réflexions sur la création de la loi du 14 avril 2006, stratégie de création des AMP, référentiel métiers et compétences des aires marines protégées, projets d'aménagement dans les AMP, etc.).

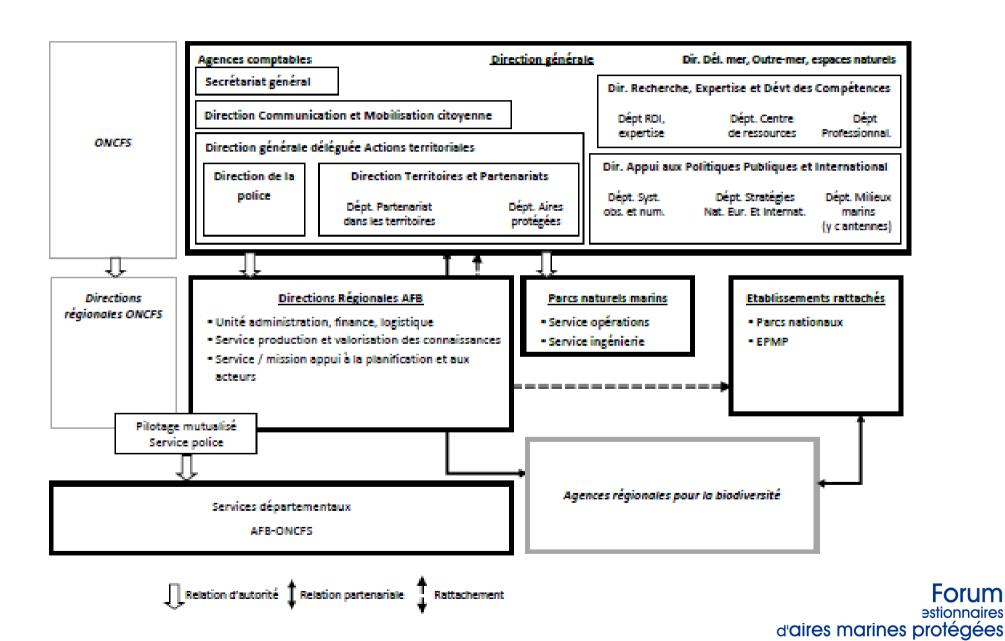


La mission d'animation de réseau comprend également :

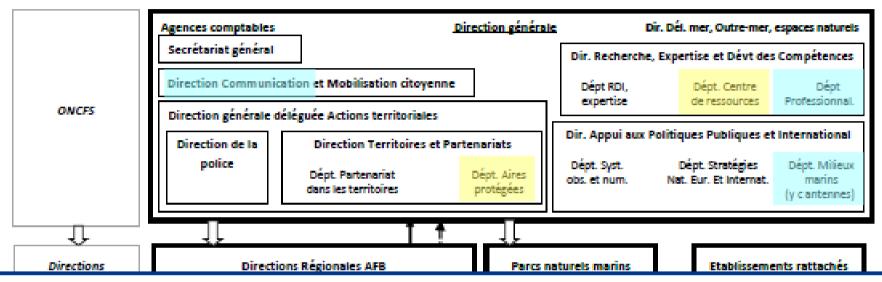
- La coordination du Bureau du réseau.
- La gestion et mise à jour d'un site internet dédié.
- Une mission de **conseil/expertise et de mise en relation** auprès des gestionnaires d'AMP sur leurs problématiques de gestion.
- La gestion et mise à jour de l'annuaire des correspondants du réseau.









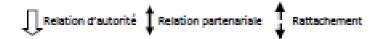


→ Des missions qui relèvent à la fois

du département Aires protégées et du département Centres de ressources.

ightarrow En lien avec

le département Milieux marins (expertise thématique), le département Professionnalisation (formation des agents), Les services de communication.



Dépt Aires protégées



Coordination du Bureau.

Rencontre annuelle nationale et appui aux rencontres de façade

Conseil/expertise et mise en relation.

Site internet / annuaire des correspondants.

Production de documents techniques de références.

Production de plaquettes et documents de com'.

Participation des gestionnaires à des **projets nationaux** ou à des **groupes de travail thématiques**.

Élaboration d'une **vision commune** des gestionnaires autour de sujets sensibles ou d'actualité.

participation à la définition des besoins de formation des gestionnaires d'AMP.

Dépt Professionnalisation

Prend en compte les remontées des besoins du réseau pour l'élaboration de l'offre de formation.

Services Communication

Webmaster (gestion technique du site internet).

Édition (graphisme, mise en forme et production éditoriale).

Département communication : besoins en plaquettes et documents de communication (avec charte graphique propre au réseau).

Dépt Milieux marins

Apporte son expertise sur les sujets traités.

- Prends en compte l'expertise de terrain des gestionnaires ;
- s'appuie sur les gestionnaires volontaires (sites pilotes, partenaires des projets...).

Dépt Centres de ressources

Prend en compte les besoins en productions techniques (en lien avec les autres centres de ressources pour les sujets communs) et les réalise.

Apporte son expertise d'animation de réseaux et plateformes techniques.